

Comment devrions-nous voter ?

(Publié sous le titre « Les électeurs sont-ils si vertueux ? » dans *La Vie des Idées*, 28 novembre 2016, <http://www.laviedesidees.fr/Les-electeurs-sont-ils-si-vertueux.html>)

Nos choix électoraux sont déterminés par une multitude de facteurs : notre vision du monde, notre position sociale, nos intérêts, les informations dont nous disposons, le type de contexte dans lequel nous avons été éduqués, le type de personnalités auxquelles nous faisons confiance, notre rapport aux élites politiques, nos considérations stratégiques, etc. Le résultat, c'est que nous votons tous selon des critères très différents. Y aurait-il néanmoins une manière de voter qui soit supérieure aux autres d'un point de vue éthique ? L'acte de voter ayant potentiellement un impact important sur les autres, ne sommes-nous pas tenus d'agir d'une manière qui soit justifiable devant eux ? Les personnes affectées par notre vote trouveraient-elles acceptable que nous votions sans trop réfléchir ou de manière égocentrée ? La garantie du suffrage universel et de la liberté de vote n'est pas le fin mot de l'histoire. Elle ne suffit pas à faire de sociétés démocratiques des sociétés justes. C'est pourquoi il est intéressant d'interroger également la responsabilité morale du citoyen face à l'urne.

Pour les premiers grands penseurs des démocraties modernes, fondées sur l'élection, l'existence d'une telle responsabilité morale ne faisait pas l'ombre d'un doute. Rousseau jugeait ainsi que les citoyens devaient, à travers leurs suffrages, exprimer non pas leur volonté particulière ou privée, mais la volonté générale, ou volonté de tous *pour tous* (et non pour soi). D'autres, comme Tocqueville et John-Stuart Mill, jugeaient également crucial que les citoyens soient mus par un sens du bien commun ou de l'intérêt public, c'est-à-dire qu'ils laissent de côté leurs intérêts particuliers dans l'usage de leur droit de vote. Ce dernier, aux yeux de Mill, devait d'ailleurs être conçu davantage comme un signe de confiance accordée par l'État aux citoyens, plutôt que comme un droit individuel sacré.

C'est ce souci du bien commun qui nourrissait le soupçon de bon nombre de ces penseurs à l'égard du vote secret, dont on craignait qu'il banalise le vote égocentré. En effet, au contraire du vote public, qui était pratique courante jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le vote secret n'incite aucunement les citoyens à prendre en considération les intérêts et aspirations des autres. Bien qu'ils fassent usage d'un véritable pouvoir politique, susceptible de soumettre leurs concitoyens à des lois potentiellement mauvaises ou injustes, ils n'ont de comptes à rendre à personne¹.

À l'heure actuelle, le vote secret s'est imposé dans toutes les démocraties du monde et est même considéré comme un facteur crucial de l'équité d'un processus électoral. On part du principe – à raison me semble-t-il – qu'il protège les électeurs vulnérables face à la corruption et l'intimidation. Si les citoyens sont de ce fait libérés de toute obligation formelle de rendre compte de leurs choix électoraux, cela n'implique pas pour autant qu'ils soient déliés de tout devoir moral face à l'urne. Le vote fait partie de ces actes qui, affectant autrui, soulèvent inévitablement des questionnements éthiques ou moraux (je ne fais pas de distinction ici entre ces deux termes). La question qui se pose, dès lors, est celle-ci : quelle devrait être notre éthique du vote ? Cette question à son tour se décompose en deux sous-questions : Avons-nous un devoir moral de voter ? Et quels critères moraux devraient alors servir de guide à notre vote ?

¹ Pierre-Étienne Vandamme, « Voting Secrecy and the Right to Justification », *Constellations*, à paraître.

Un devoir d'information

Le philosophe étatsunien Jason Brennan a récemment proposé une éthique du vote assez controversée². À rebours des nombreuses personnes qui déplorent les taux d'abstention grandissants dans les démocraties avancées et mettent en avant une obligation morale de voter, Brennan suggère que nous aurions plutôt, dans certains cas, un *devoir moral de nous abstenir*. À ses yeux, nous devrions n'exercer notre droit de vote (qu'il ne remet pas en question) que quand nous estimons avoir suffisamment d'informations pour juger de bonne foi que le candidat ou la politique que nous soutenons contribuera au bien commun. En cas de doute, il juge qu'il vaut mieux s'abstenir.

L'idée que nous ayons un devoir moral de nous informer du mieux que nous pouvons avant de voter ne paraît pas en elle-même contestable. Après tout, en votant, nous faisons usage d'un pouvoir sur les autres qui n'est pas du tout négligeable (du moins quand on agrège toutes les voix). Si les personnes qui ont élu G. W. Bush en 2000 en croyant à ses promesses d'une politique étrangère plus humble et moins interventionniste s'étaient abstenues, peut-être le monde serait-il plus en paix aujourd'hui. Certes, il est toujours malaisé d'anticiper les résultats d'une politique et davantage encore la confiance qu'on peut accorder aux promesses d'un candidat. Cependant, il y a des choix mieux informés que d'autres, et le fait d'en savoir davantage sur la plausibilité de diverses promesses électorales nous place en meilleure position pour voter de manière éthique.

Est-ce à dire qu'il faudrait encourager les citoyens mal informés à ne pas voter ? Je ne crois pas. Il existe en effet une forte corrélation entre le manque de confiance que peuvent avoir des personnes dans leurs jugements politiques et le fait d'être victime d'une série de désavantages. Autrement dit, si les gens adoptaient l'éthique du vote de Brennan, les riches et les Blancs voteraient bien plus que les pauvres et non-Blancs³. À ses yeux, cela ne constitue pas une objection décisive. Il juge que cela témoigne d'un problème social évident, mais que des personnes mal informées sont de toute façon dans l'incapacité de sélectionner les politiques permettant de lutter adéquatement contre ce problème social. Brennan n'a pas tort sur le fait que de nombreux citoyens socialement désavantagés, étant moins bien informés et plus vulnérables aux manipulations idéologiques, votent systématiquement contre leur intérêt⁴. Cela étant, il n'est pas sûr qu'on puisse se fier aux autres pour défendre les intérêts des plus désavantagés mieux que ces derniers ne le font eux-mêmes. Comme le soulignait déjà Mill en son temps, la participation de tous est le seul moyen pour que les intérêts de tous soient pris en considération dans les politiques publiques.

Il faut donc à la fois inciter les citoyens les plus désavantagés à participer et à s'informer. À cet égard, l'éducation publique a un rôle fondamental à jouer. Outre les disciplines traditionnellement enseignées, des connaissances de base en sciences sociales et en théorie politique sont essentielles à la formation citoyenne. Sur un sujet aussi crucial que l'appréciation des inégalités socio-économiques, on constate en effet une mésinformation alarmante de la part du grand public. Des enquêtes d'opinion indiquent que la plupart des citoyens, en Europe comme en Amérique du Nord, mésestiment l'ampleur des inégalités économiques dans leur pays, jugeant presque systématiquement la distribution réelle plus égalitaire qu'elle ne l'est en réalité, et plus proche de ce qu'ils considéreraient spontanément

² Jason Brennan, *The Ethics of Voting*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

³ En outre, les personnes les plus obtuses, les plus radicales, voteraient également plus que les plus nuancées, qui perçoivent les limites des informations dont elles disposent et reconnaissent la faillibilité de leur jugement.

⁴ Voir notamment Thomas Frank, *What's The Matter with Kansas?*, New York, Metropolitan Books, 2004.

comme une distribution juste⁵. De manière générale, les bas revenus sous-estiment les hauts revenus tandis que les seconds surestiment les premiers. Une fois confrontés à la réalité des chiffres, la plupart des gens jugent les inégalités « trop fortes » et se montrent favorables à davantage d'intervention correctrice de la part de l'État. Cette appréciation dépend cependant, entre autres, de la manière dont les personnes interprètent les causes de ces inégalités⁶. À cet égard, l'impact de la responsabilité individuelle sur les trajectoires sociales et sur les différences de revenus est souvent largement surestimé. Le manque d'information sociologique contribue alors à la persistance de politiques publiques punissant doublement ceux qui partent déjà avec des chances moindres.

Ce ne sont donc pas seulement les citoyens qui ont le devoir de s'informer, mais également (et surtout) l'État qui a le devoir de leur fournir la meilleure éducation politique possible, c'est-à-dire la plus complète et la plus objective, ainsi qu'un environnement médiatique favorable à la formation d'un jugement bien informé. La récente accession de Donald Trump à la présidence des États-Unis nous en rappelle l'urgence.

Un devoir de décentrement

C'est une chose, cependant, d'être informé, et c'en est une autre de voter de façon éthique. Une personne peut très bien ne rien ignorer de l'ampleur des inégalités, de leurs causes et de leurs conséquences (la pauvreté relative, l'exploitation) et pourtant voter pour des politiques ayant pour effet de creuser davantage encore ces inégalités, et ce tout simplement parce que c'est dans son intérêt, parce qu'elle se trouve du bon côté de l'échelle des revenus.

Voter de façon éthique, c'est aussi faire preuve de décentrement. Le décentrement est la faculté de prendre distance par rapport à ses intérêts et sa conception du bien particulière pour envisager les choses sous un angle plus général. C'est la capacité d'analyser une situation, un problème du point de vue des autres, et ce même si (à la différence de l'empathie) nous n'éprouvons pour eux aucune affection. Se décentrer, en somme, c'est adopter une attitude compréhensive à l'égard d'autrui et critique à l'égard de soi. Là encore, l'éducation a un rôle fondamental à jouer.

Le secret du vote laisse peut-être penser que chacun peut voter comme il l'entend, n'a pas à se justifier et peut donc poursuivre en toute impunité ses intérêts propres. Face à cette réalité, il est bon de s'interroger sur la manière dont nous réagirions si nos choix électoraux étaient rendus publics. Assurément, certaines personnes seraient gênées si on leur demandait de rendre des comptes par rapport à ces choix – en particulier si elles devaient se justifier devant les personnes qui en sont victimes, parce qu'injustement défavorisées ou maintenues dans une situation de désavantage à la suite de ces choix. Il existe en effet une norme sociale largement partagée qui condamne le fait d'agir en fonction de ses intérêts particuliers⁷. C'est la raison pour laquelle la plupart des politiciens prétendent agir dans l'intérêt de toute la nation. Cette norme est en outre si bien intégrée que la plupart des citoyens pensent voter dans l'intérêt public, même s'ils sont généralement biaisés par leurs intérêts personnels et même s'ils

⁵ Michel Forsé, Maxime Parodi, « Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 102, 2007 ; Michael Norton, Dan Ariely, « Building a Better America – One Wealth Quintile at a Time », *Perspectives on Psychological Science*, vol. 6, n° 1, 2011, p. 9-12.

⁶ Elle dépend également de leur position sociale ainsi que de leur croyance dans la nécessité des inégalités pour le bon fonctionnement de l'économie. Voir Olivier Galland, Yannick Lemel, Alexandra Frénod, « La perception des inégalités en France. Essai d'explication », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51, n° 1, 2013.

⁷ Jon Elster, « Argumenter et négocier dans deux Assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, n°2, 1994.

seraient sans doute bien en peine d'expliquer comment leurs choix contribuent au bien commun.

Cette tendance au vote sociotropique (orienté vers le bien de la société dans son ensemble), qu'observe la science politique contemporaine⁸, témoigne du fait que voter de manière décentrée est généralement considéré comme plus approprié que de voter en fonction de son seul intérêt. Même si certaines personnes voient la démocratie comme un conflit pacifique entre des intérêts irréconciliables, où la force du nombre supplante toute considération morale, ce n'est pas la manière dont la plupart des gens envisagent le gouvernement démocratique dans les démocraties avancées. Et quoi qu'il en soit, ce n'est pas ainsi qu'il devrait être conçu d'un point de vue normatif.

Cela étant, l'existence de cette norme sociale de décentrement ne doit pas nous leurrer. Il ne suffit en effet pas, d'un point de vue éthique, de relier son intérêt à celui de ses concitoyens, de chercher ce qui bénéficie à tous. Il convient plutôt de s'interroger sur les effets des politiques qui trouvent grâce à nos yeux et d'examiner à qui elles bénéficient réellement, ou quelle vision du monde particulière elles favorisent. Ce travail de décentrement fait face à deux écueils. D'abord, nous sommes tous victimes de divers biais. Les biais *positionnels* sont des erreurs de jugement engendrées par une information partielle liée à la position qu'on occupe ou aux expériences qu'on a vécues. On peut par exemple juger qu'un gouvernement a mené des politiques satisfaisantes parce que notre situation s'est plutôt améliorée durant le mandat, alors que celle d'autres personnes s'est largement dégradée. Les biais de *confirmation* viennent de notre tendance à ne rechercher ou à ne prendre au sérieux que les informations qui confirment nos opinions préalables, comme lorsque nous nous limitons à la lecture d'une presse partisane. Les biais de *complaisance*, enfin, sont liés à notre tendance à interpréter nos actes d'une manière qui flatte notre ego. Ces distorsions du jugement font que nous sommes souvent convaincus de juger de manière impartiale alors que nous poursuivons simplement notre intérêt personnel, rationalisé et intégré dans un récit qui le dépasse.

Pour lutter contre les biais positionnels et de confirmation, nous n'avons d'autre choix que de confronter nos vues avec celles de personnes occupant des positions et ayant des convictions très différentes, afin de tester nos jugements et de voir s'ils ne sont pas simplement liés à une position particulière. Avant de voter, il convient donc d'examiner les jugements des autres, en s'efforçant d'en comprendre les motivations. Et pour lutter contre les biais de complaisance, il faut exercer sans relâche l'autocritique et se méfier de nos inclinations spontanées.

Le second écueil auquel fait face le travail de décentrement vient de ce que de nombreux politiciens (et certains faiseurs d'opinion) invoquent le bien commun ou l'intérêt public pour légitimer les politiques qu'ils préconisent, nous donnant l'illusion que nos intérêts particuliers ne sont pas en jeu dans les élections. Or, ces notions de bien commun et d'intérêt public sont trompeuses. Si la plupart des partis prétendent agir en leur nom, elles ne résistent pas à l'analyse critique.

⁸ Donald Kinder et Roderick Kiewiet, « Sociotropic Politics: The American Case », *British Journal of Political Science*, n° 11, 1981, p. 129-161 ; Mark Elchardus, « Classical Republicanism and the Contemporary Voter: An Empirical Cultural Sociology of the Relationship between the Private Realm and the Public Sphere », *Poetics*, n° 39, 2011, p. 407-425.

La justice plutôt que le bien commun ou l'intérêt public

Qu'il faille voter pour le bien commun, dans l'intérêt public ou dans l'intérêt général semble avoir été tenu pour une évidence par de nombreuses personnes depuis le XVIII^e siècle jusqu'à l'éthique du vote de Jason Brennan. C'est pourtant faire preuve d'un décentrement insuffisant. En effet, s'il existe un bien véritablement *commun*, il doit être dans l'intérêt de tous de le poursuivre. Peut-être pas dans l'intérêt immédiat, mais au moins dans l'intérêt à long terme de chacun. Nous préférons tous en effet vivre dans un état de paix qu'en guerre civile, dans la prospérité que dans la misère. Dès lors, on peut considérer que la paix et la prospérité sont dans l'intérêt public, qui n'est autre que l'intérêt bien compris de l'ensemble des citoyens.

Les choses se complexifient lorsque l'on dépasse cette analyse de surface. Les choix électoraux auxquels nous faisons généralement face n'ont pas cette simplicité dont les affublent certains discours politiques séducteurs. Il ne nous est pas demandé de choisir entre la guerre et la paix, la misère ou la prospérité de tous. En réalité, il nous est demandé de choisir entre des programmes politiques concurrents qui prétendent le plus souvent servir les intérêts de tous mais auront pour effet de n'en servir qu'une partie. D'un côté, par exemple, on nous propose d'accroître le pouvoir d'achat de ceux qui en ont le moins afin de relancer l'économie, au bénéfice de tous. De l'autre, on suggère à cette même fin de lever les barrières à l'embauche que représenteraient le salaire minimum, les charges patronales, ou les indemnités de licenciement. Face à un tel dilemme, il ne suffit pas de se demander quelle sera la mesure la plus efficace pour effectivement relancer l'économie. Il faut aussi interroger ce dernier objectif. Que signifie « relancer l'économie » ? Cela revient-il à accroître le PIB ? Une augmentation du PIB bénéficie-t-elle réellement à *tous* ? De manière *égale* ? Par quelle magie ?

Le vocabulaire du bien commun et de l'intérêt public a une fonction idéologique : masquer la réalité de la division sociale. Or, dans la plupart des politiques en jeu dans les élections et référendums, les intérêts des citoyens ne convergent pas. Au contraire, il y aura des gagnants et des perdants. En outre, dans des sociétés pluralistes et sécularisées, les citoyens ne partagent plus un idéal commun de vie bonne. Les valeurs s'affrontent autant que les intérêts. La question qui importe est celle de l'*arbitrage juste* entre ces aspirations divergentes. Or, ce qui est juste (notion que je préciserai plus loin) se distingue du bien commun ou de l'intérêt public en ceci que ce n'est pas nécessairement dans l'intérêt (même « bien compris ») de tous. Si nous désirons la justice, ce n'est pas *parce que* c'est dans notre intérêt, mais parce que nous nous sentons obligés vis-à-vis d'autrui.

Être véritablement décentré, ce n'est dès lors pas se demander ce qui est dans l'intérêt de tous, ce qui est bon pour tous (et encore moins ce qui est bon pour la plupart ou pour nos seuls concitoyens), mais ce qui est *juste*. Et dans cette réflexion, nos intérêts propres doivent être mis en sourdine. Bien entendu, il se peut qu'il y ait convergence entre ce qui est juste et ce qui est dans notre intérêt. Si l'on est chômeur involontaire, par exemple, on peut considérer qu'il est à la fois juste et intéressant pour soi que le travail soit mieux partagé ou qu'il y ait davantage d'emplois. Tous ceux qui souffrent de désavantages involontaires ont sans doute intérêt à vivre dans un monde plus juste. Mais de manière générale, il faut se méfier d'une telle convergence. Le « test » du décentrement consiste à se demander : « Est-ce parce que c'est dans mon intérêt que je crois ce que je crois ou que je défends telle option politique ? Est-ce que je défendrais les mêmes idées si j'occupais une position sociale différente ou si j'appartenais à une culture différente ? » C'est seulement quand nous estimons que le même point de vue pourrait être défendu à partir d'autres positions que nous pouvons poursuivre ce

qui est conforme à notre intérêt. Il convient néanmoins de rester conscients, dans cette opération, de la manière dont nos intérêts ont tendance à corrompre nos jugements, de nous méfier donc de ces derniers et de les confronter à ceux des autres.

C'est cependant une chose de désirer la justice sociale et une autre d'identifier quelles sont ses demandes. Il existe en effet une multiplicité de conceptions divergentes de la justice, entre lesquelles il nous faut arbitrer. Cet exercice, périlleux, n'est toutefois pas impossible. La plupart des conceptions de la justice prétendent traduire un idéal d'impartialité, à savoir l'idée que tous les citoyens doivent avoir une valeur égale aux yeux de l'État et que les intérêts fondamentaux de personne ne peuvent être favorisés. Cela témoigne d'une compréhension largement partagée de la justice. C'est cette notion d'impartialité qui doit guider nos jugements. Face à un projet de politique publique, nous devons nous demander : « qui cela favorisera-t-il ? » Si cette politique bénéficie en particulier à des groupes sociaux subissant des désavantages (exclusion sociale, discrimination, inégalité des chances), c'est appréciable du point de vue de la justice, puisque cela contribue à rétablir une certaine impartialité. Si elle bénéficie surtout à des personnes jouissant déjà d'avantages importants, elle est suspecte du point de vue de la justice. Si elle bénéficie à tous, mais surtout aux plus aisés, il faut se demander s'il n'existe pas une alternative qui bénéficierait davantage aux plus désavantagés. Une telle réflexion requiert à la fois d'être bien informé, et d'être capable de décentrement.

Les idées et les personnalités

Il reste que de nombreuses personnes votent davantage en fonction des qualités personnelles des différents candidats qu'en fonction de leur programme politique. Cette tendance semble d'ailleurs à la hausse depuis les années 1970. Elle est à la fois liée à l'« érosion des fidélités partisans »⁹, c'est-à-dire au fait que les citoyens s'identifient de moins en moins à un seul parti et votent de manière beaucoup plus volatile qu'avant, et au traitement médiatique de la vie politique comme un spectacle ou une télé-réalité. La personnalisation de la politique qui en résulte est-elle en tension avec l'éthique du vote ici esquissée ?

Assurément, du point de vue de la justice sociale, certaines qualités dont sont susceptibles de faire preuve des représentants politiques s'avéreront cruciales : l'authenticité du désir de justice ; l'honnêteté ; le réalisme quant aux moyens d'action efficaces ; la capacité à bien s'entourer et discerner les bons conseils ; la persévérance, etc. Ces critères, tout importants qu'ils soient, sont néanmoins secondaires par rapport aux *idées politiques*. Ils doivent permettre d'effectuer un choix parmi des candidats d'un même parti, ou parmi des candidats aux idées extrêmement proches, mais pas de discriminer entre l'ensemble des candidats ou partis.

Il serait en effet incohérent d'accorder son vote à tel candidat du parti B sous prétexte qu'il nous est plus sympathique que ceux du parti A malgré le fait qu'on considère les politiques défendues par A préférables à celles défendues par B. Contrairement à ce qu'induisent à penser les systèmes présidentiels, qui ont pour effet de centrer les campagnes sur les caractéristiques personnelles des candidats, ce ne sont en effet pas les individus qui font les politiques. Quelle que soit la volonté d'un Obama, si le Congrès est dominé par les Républicains, ses réformes les plus ambitieuses ne passeront pas. Quelle que soit la capacité de leadership d'une Angela Merkel, elle n'est rien sans le soutien de son parti au sein du Bundestag. Ce sont les rapports de forces électoraux, à l'échelle nationale et supranationale,

⁹ Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2012.

ainsi que les rapports de forces au sein d'institutions transnationales non élues telles que la Commission européenne ou le FMI. Voter, de ce point de vue, c'est surtout donner du pouvoir à un groupe politique. Et même si l'on observe aujourd'hui une prise de pouvoir croissante de l'exécutif¹⁰, incarné par la figure présidentielle, même s'il est de bon ton d'affirmer que les partis traditionnels poursuivent désormais des politiques relativement similaires, c'est la couleur politique qui demeure l'indicateur principal des politiques qui seront poursuivies¹¹.

Face à l'urne, il convient donc d'abord d'effectuer un choix en faveur d'un parti, en fonction de ses visées et de leur crédibilité. Puis, si on a l'opportunité de sélectionner des candidats dans une liste, le critère de la personnalité peut alors être pris en compte. Les seules occasions où la personnalité peut l'emporter sur les idées, c'est quand les idées sont très *similaires* ou quand il nous est permis de douter de la *sincérité* des idées défendues par un candidat ou un parti. Dans ce dernier cas, un jugement portant sur la personnalité du ou des candidats est essentiel à la poursuite de la justice sociale, puisqu'il peut permettre d'essayer d'anticiper le type de politiques qui seront *effectivement* mises en œuvre à la suite de l'élection.

Les idées et les actes

L'élection a à la fois pour fonction de *sélectionner* les gouvernants qu'on juge les plus prometteurs et de *sanctionner* ceux qui ont déçu¹². De ce fait, il se peut que de nombreux citoyens tournent le dos à des partis *a priori* proches de leurs idées parce qu'ils sont déçus de leur performance au pouvoir. Comment ce facteur influence-t-il l'éthique du vote ?

Il serait évidemment naïf de nous limiter, dans notre jugement électoral, aux seules idées exprimées par les différents partis. C'est aussi sur leurs actions qu'ils doivent être jugés quand ils ont l'opportunité de gouverner. Cependant, notre déception légitime face à des gouvernements qui ne sont pas à la hauteur de nos espoirs ne doit pas nous rendre irrationnels. Ce n'est pas parce qu'un parti nous déçoit que les autres feraient nécessairement mieux du point de vue de la justice. Il convient toujours d'examiner le plus objectivement possible les circonstances dans lesquelles les gouvernements agissent : quelle est leur marge de manœuvre ? Avec qui partagent-ils le pouvoir ? Quel est leur pouvoir par rapport aux autres grands acteurs (détenteurs de capitaux, syndicats, organisations supranationales) ?

Il est bien entendu légitime d'exiger le meilleur, mais si nous nourrissons des attentes trop importantes à court terme, le risque est grand que nous soyons systématiquement déçus par le(s) parti(s) au pouvoir. C'est particulièrement le cas quand un parti revient au gouvernement après de longues années dans l'opposition, comme le parti socialiste français en 2012 ; la déception est d'autant plus grande que les attentes sont plus fortes. Elle se matérialise généralement dans l'abstention ou le vote d'opposition, pour des partis qui ont très peu de chances de gouverner. Or, quand on a une idée de ce que serait une société plus juste et que l'offre de partis est suffisamment diversifiée, l'abstention peut être considérée comme regrettable puisque nous renonçons à notre pouvoir de pousser dans le sens de la justice. Le vote d'opposition, lui, peut être utile en ce qu'il informe les partis dominants de l'insatisfaction d'une part de l'électorat à leur égard. Dans une certaine mesure, cependant, il

¹⁰ Pierre Rosanvallon, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

¹¹ Voir Larry Bartels, *Unequal Democracy: The Political Economy of the New Gilded Age*, Princeton, Princeton University Press, ch. 2 ; José María Maravall, *Demands on Democracy*, Oxford, Oxford University Press, ch. 2.

¹² Sur la tension entre ces deux aspects du vote, voir Adam Przeworski, Susan Stokes et Bernard Manin, *Democracy, Accountability, and Representation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, ch. 1 et 2.

constitue également un « gaspillage » de pouvoir d'action¹³ : si nous votons toute notre vie pour des partis qui n'ont aucune chance de gouverner, nous abdiquons notre pouvoir d'orienter le partage du pouvoir entre les partis dominants. Or, il est rare qu'aucun des partis dominants ne se montre ne serait-ce que minimalement supérieur à l'autre du point de vue de la lutte contre les injustices. Entrent cependant ici en compte des considérations stratégiques.

Le vote stratégique

Les considérations stratégiques sont le dernier facteur complexifiant l'éthique du vote. Dans la plupart des systèmes électoraux¹⁴, le citoyen soucieux de voter de façon éthique doit choisir entre 1) soutenir le candidat dont les idées sont les plus conformes aux demandes de justice et 2) soutenir le candidat ou parti le plus susceptible de mener des politiques justes parmi ceux qui ont une chance réaliste d'accéder au pouvoir. Certains électeurs feront probablement face à un tel cas de figure lors des prochaines élections présidentielles françaises, où l'on s'attend à une incertitude importante quant aux candidats susceptibles de passer le premier tour. Il s'agit bien souvent d'un choix cornélien, face auquel l'éthique n'a pas toujours de réponse claire à offrir.

Pour illustrer ce dilemme, songeons à celui qui fissure la gauche européenne depuis plusieurs décennies. Les partis radicalement hostiles au capitalisme ne disposent nulle part en Europe d'un électorat suffisant pour gouverner sans compromis (avec d'autres partis ou avec une base électorale plus modérée). En outre, ils sont largement minoritaires au niveau supranational. La nationalisation des moyens de production n'étant dès lors pas à l'ordre du jour, tout gouvernement dépend des investissements et contributions fiscales des détenteurs de capitaux pour mener à bien ses politiques sociales. Dans ce contexte, toute participation au pouvoir d'un parti anticapitaliste l'amènera à faire des compromis avec le capital. D'où naît un dilemme stratégique brillamment analysé en son temps par Adam Przeworski¹⁵. Soit on vise des réformes modestes – faute de pouvoir obtenir mieux dans l'immédiat – permettant d'améliorer le sort des plus faibles, mais en participant alors au maintien du système capitaliste, qui s'écroulera d'autant moins vite qu'on mitige ses effets les plus dévastateurs. Soit on refuse de compromettre l'idéal et on attend l'écroulement éventuel du capitalisme, ou un changement de rapport de forces, mais en sacrifiant alors les intérêts des plus démunis d'aujourd'hui, en abandonnant leur sort à des gouvernements de droite (ce qui n'implique pas d'abandonner le travail social de terrain). Les partis sociaux-démocrates sont la résultante de la première option ; la gauche dite « radicale » de la seconde.

Entre ces deux options, il n'est pas aisé d'identifier celle qui fait le mieux avancer la cause de la justice sociale. Peut-on sacrifier les intérêts de la génération présente au nom de lendemains qui chanteront peut-être ? Quel sens cela a-t-il de rester délibérément dans l'opposition si le rapport de forces ne devient jamais plus favorable ? À ces questions, il n'existe pas de bonne réponse théorique. Il n'y a que des jugements pratiques opérés dans l'incertitude. Peut-être qu'un véritable socialisme démocratique aurait pu s'imposer en Europe si les classes populaires avaient refusé le grand compromis de l'État social. Peut-être était-ce au contraire ce qu'elles pouvaient espérer de mieux étant donné les rapports de forces. Peut-être que la

¹³ C'est surtout vrai dans les scrutins à un seul tour, ou au second tour quand il y en a deux. Au premier tour, le vote d'opposition permet souvent de faire bouger les lignes.

¹⁴ Une exception est le système de « jugement majoritaire », qui consiste à évaluer l'ensemble des partis ou candidats en présence. Voir Michel Balinski, Rida Laraki, *Majority Judgment: Measuring, Ranking and Electing*. Cambridge (Mass.): The MIT Press, 2010.

¹⁵ Adam Przeworski, *Capitalism and Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Grèce serait mieux lotie hors de la zone euro, comme le suggérait l'aile gauche de Syriza. Peut-être pas. L'incertitude est certes désagréable, mais parfois irrémédiable, et il est souvent dangereux de la nier pour se rassurer.

Face à l'incertitude, l'attitude la plus honnête est la modestie, et cette dernière fait sans aucun doute partie de l'éthique du vote. S'il nous faut construire des convictions solides sur la justice, la politique sera toujours aussi affaire de stratégie et comportera toujours, à ce titre, sa dose d'incertitude. C'est pourquoi il faut se méfier des instructions de vote. La meilleure méthode, face à l'urne, consistera toujours à s'informer et se décentrer du mieux qu'on peut, puis à apporter librement sa petite contribution à la quête collective de justice. Et de ce point de vue, voter de manière stratégique n'est pas contraire à l'éthique pour peu que la stratégie ait une visée de justice.

Conclusion

Vue depuis le point de vue éthique défendu dans cet article, l'érosion des fidélités partisans représente à la fois une opportunité et un défi. C'est certainement une opportunité pour le décentrement et l'information. En effet, le fait que leur position sociale permette de moins en moins de prédire le comportement électoral des citoyens est encourageant en vue du dépassement du vote égocentré. En outre, les affiliations partisans tendent à renforcer les biais¹⁶. Enfin, l'absence d'affiliation partisane crée une incitation à s'informer davantage avant de voter, puisqu'on ne s'aligne plus aussi simplement qu'avant sur le vote de ses proches.

Toutefois, la personnalisation de la politique qui accompagne ce processus d'érosion constitue un défi important. Il est en effet crucial, du point de vue éthique, de remettre les *idées* au cœur de la politique. À cet égard, les partis ont encore un rôle majeur à jouer. C'est à eux que revient la tâche de proposer des ensembles cohérents de politiques susceptibles d'améliorer la société. Les médias ont également une responsabilité, dans leur mission d'information sur la diversité des idées concurrentes et leurs mérites respectifs. Mais ce sera toujours aux citoyens que reviendra le rôle le plus fondamental : choisir les représentants les plus susceptibles de mener des politiques justes, les pousser dans ce sens pendant leur mandat et éventuellement sanctionner, lors des élections suivantes, ceux dont on juge qu'ils auraient pu faire (beaucoup) mieux dans les circonstances qui ont été les leurs (à condition de juger également que d'autres candidats sont susceptibles de faire mieux).

Pierre-Étienne Vandamme
Aspirant FNRS
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale
Université catholique de Louvain

¹⁶ Diana Mutz, *Hearing the Other Side: Deliberative versus Participatory Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; Jason Brennan, *op. cit.*, p. 182.